



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATIONS LES SALICORNES AUX SABLES D'OLONNE

POUR LE GÎTE (22, rue du pont) ET LE STUDIO (59, avenue Fleurie)

Ce contrat est réservé à l'usage exclusif des locations de vacances agréées et seule la loi française est applicable au contrat.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le gîte et le studio sont destinés à un usage de location familiale et ne conviennent pas à une location de type collectivité. La propriétaire assure l'accueil des locataires le jour prévu de leur arrivée, afin de faciliter leur installation, leur séjour et la découverte de la région. Les locataires s'engagent à respecter les biens loués et à les restituer en bon état. Les locataires ne peuvent, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord de la propriétaire. Aucune modification, rature ou surcharge, n'est acceptée dans la rédaction du contrat, sans l'accord des deux parties.

Le contrat ainsi que les conditions générales de locations sont réputés acceptés dès lors que les locataires sont rentrés dans les lieux (studio ou gîte).

RÉSERVATION

La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire signé du présent contrat accompagné du montant des arrhes du séjour, avant la date indiquée.

Le solde est versé au plus tard le jour de l'arrivée. Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser au préalable les propriétaires et leur faire parvenir le solde du loyer pour la date initialement prévue du début de la location.

PAIEMENT PAR CHÈQUES VACANCES

Le paiement par chèques vacances est accepté. Il pourra avoir lieu le jour de l'arrivée ou par envoi postal en recommandé avec AR :

- dans les délais indiqués sur le contrat s'ils servent à payer les arrhes (en général dans les 7 jours suivant la demande de réservation),
- au moins 7 jours avant le jour de l'arrivée s'ils servent à payer le solde.
-

En cas de non conformité (chèques falsifiés, date périmée etc), le règlement du solde sera impérativement réglé par chèque, espèces ou par le biais de la plateforme OpenSystem liée au site « <https://www.gitelasalicorne.com> ». A défaut de paiement total le jour de l'arrivée, la propriétaire se réserve le droit de refuser l'accès au logement.

DÉPÔT DE GARANTIE

Pour répondre à la perte ou aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux installations, objets, mobiliers, ou autres, une caution (non encaissée) est versée par le locataire en plus du loyer d'un montant égal à :

- 500 € pour le gîte,
- 250 € pour le studio.

Cette caution est réglée par chèque et est due, au plus tard le jour de l'arrivée.

Si aucun dommage n'est constaté après l'état des lieux, la caution est restituée au plus tard 10 jours après le départ du locataire. Dans le cas contraire, elle est restituée 2 mois au maximum après la date de départ, déduction faite du montant des réparations pour les dommages, du remplacement des objets perdus ou/et de la prestation ménage si besoin.

Le montant est déterminé par accord amiable entre propriétaires et locataire. En cas de litige, un devis sera effectué par un professionnel ou un organisme habilité, sollicité par le locataire avant son départ ou à défaut par le propriétaire lors de l'état des lieux de sortie.

Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme sur la base des justificatifs fournis par le propriétaire.

Ce présent cautionnement ne pourra en aucun cas être considéré comme participation au paiement du loyer.

MÉNAGE

Une somme forfaitaire est facturée en supplément afin de couvrir la prestation ménage :

- 60 € pour le gîte,
- 30 € pour le studio.

Cette somme ne comprend pas le nettoyage et le rangement de la vaisselle ni la sortie des poubelles qui doivent être systématiquement effectués avant le départ.

ARRIVÉE

La location commence, sauf accord préalable, à partir de 17 h le jour d'arrivée prévu. Le locataire doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire. Si propriétaire est présent pour vous accueillir, il vous fait visiter la maison et vous informe de tous les détails pratiques. Le propriétaire et le locataire effectuent un état des lieux. Le propriétaire remet les clés du gîte. Sinon, une arrivée autonome peut être prévue grâce à une boîte à clé.

DÉPART

La location se termine au plus tard à 11 heures du dernier jour de location. Avant l'état des lieux de sortie, le locataire doit restituer les locaux dans l'état où il les a trouvés :

- rangement des objets et remise en place des meubles,
- retrait du linge de lit et/ou de toilette éventuellement loué (à déposer par terre),
- vaisselle lavée et rangée,
- poubelles vidées, triées et sorties dans les conteneurs extérieurs.

Le non-respect de ces consignes entraînera une facturation supplémentaire de 30 euros.

Le locataire restitue les clés au propriétaire ou la remet dans la boîte à clés selon accord préalable entre les parties.

UTILISATION DES LIEUX

Le locataire jouit de la location d'une manière paisible et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux. Le locataire s'oblige à conserver en parfait état les installations sanitaires, électriques et de chauffage. Toutes réparations rendues nécessaires par la négligence ou une mauvaise utilisation en cours de location seront à la charge du locataire. En cas de dysfonctionnement ou de panne d'une installation, le locataire en informe sans délai la propriétaire par SMS au 06.03.30.45.70.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire. La sous-location est interdite au locataire désigné, sous quelque prétexte que ce soit, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat. Le montant intégral du loyer reste acquis ou dû au propriétaire.

Le logement est non-fumeur. Le non-respect de cette règle entraînera la facturation de la caution.

NOMBRE DE PERSONNES

Le nombre de personnes utilisant la location ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum de :

- 4 personnes pour le gîte,
- 2 personnes pour le studio.

ANIMAUX

Nos amis les animaux ne sont pas acceptés.

CHARGES

Les consommations d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix de séjour, dans une limite d'utilisation normale.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour telle que définie par la ville des Sables d'Olonne s'élève à :

- 1,40 € par personne de plus de 18 ans et par jour pour le gîte,
- 0,99 € par personne de plus de 18 ans et par jour pour le studio.

ÉTAT DES LIEUX ET INVENTAIRE

L'état des lieux, du mobilier et des divers équipements sera fait en début et en fin de séjour par les propriétaires et le locataire. S'il ne peut avoir lieu avec les 2 parties, locataire et propriétaire, et que des dégâts sont constatés, les propriétaires devront en informer le locataire sous huitaine, et la caution sera traitée comme précisé au chapitre "Dépôt de garantie".

LINGE

Pour le gîte, le linge de lit et le linge de toilette peuvent être loués en option pendant votre séjour selon les tarifs suivants :

- Kit linge de lit comprenant 1 drap housse, une housse de couette et une (ou deux si lit double) taie(s) d'oreiller/lit. Prix forfaitaire de 20 € pour l'ensemble des occupants/séjour,
- Kit linge de toilette comprenant un drap de bain ainsi qu'un gant de toilette/occupant. Prix forfaitaire de 20 € pour l'ensemble des occupants/séjour.

Pour des raisons d'hygiène, il est rappelé que **l'utilisation de linge de lit (personnel ou loué) est ABSOLUMENT OBLIGATOIRE.**

Pour le studio, le linge de lit et de toilette sont compris dans le prix.

CONDITIONS D'ANNULATION

➤ Du fait du client :

Toute annulation faite par le locataire doit être notifiée par lettre recommandée ou courriel adressé au propriétaire. La date d'annulation faisant foi est celle de la réception des documents précités.

Les frais d'annulation appliqués sont les suivants

- Plus de 14 jours avant l'arrivée : pas de frais d'annulation
- Entre 14 jours et 7 jours avant l'arrivée : 50% du prix total du séjour.
- Moins de 7 jours avant l'arrivée : 100% du prix du séjour.

Si le client ne se manifeste pas le 1er jour prévu du début du séjour, le montant total de la réservation sera due et le propriétaire pourra disposer de son meublé.

➤ Du fait du propriétaire :

Toute annulation faite par les propriétaires, avant le début du séjour est notifiée au locataire par lettre recommandée avec avis de réception. Le locataire est remboursé immédiatement des sommes versées et ne pourra se prévaloir d'aucun recours en réparation des dommages éventuellement subis.

➤ Annulation causée par un cas de force majeure ou une pandémie :

En cas de décision gouvernementale empêchant le client d'effectuer le séjour ou le propriétaire d'assurer la prestation prévue au contrat, le propriétaire s'engage à reporter sans frais le séjour à une date ultérieure (sous réserve de disponibilités au moment du choix des nouvelles dates de séjour).

INTERRUPTION DU SÉJOUR

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement sur la durée complète prévue au présent contrat reste intégralement acquis au propriétaire.

ASSURANCE

Le locataire est responsable des dommages qu'il peut occasionner aux biens loués, mobiliers ou immobiliers. Pour couvrir ce risque, il est tenu d'assurer le local qui lui est loué. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension "villégiature" ou "location de vacances". Sinon, il doit intervenir auprès de son assureur pour demander l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de la clause "villégiature". Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts.

LITIGES OU RECLAMATIONS

Dans toute la mesure du possible les réclamations seront réglées à l'amiable. Mais, à défaut d'accord amiable, entre le locataire et la propriétaire, tout litige pourra être soumis aux tribunaux compétents des Sables d'Olonne.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que les données personnelles communiquées lors de l'établissement du contrat peuvent faire l'objet d'un traitement. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de radiation, de portabilité et de limitation des traitements des informations le concernant. Ces différents droits peuvent être exercés en contactant les propriétaires.